



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des Personnels Enseignants**

Cellule Mouvement
Mél : mvt2022@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Division des Personnels Enseignants

Annexe 01

Circulaire académique 2022-040 du 21/03/2022

Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase intra académique 2022

I / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'EDUCATION :

Du 23 mars 2022 (12h) au 06 avril 2022 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 07 avril 2022	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 07 avril 2022	Téléchargement des confirmations des préférences pour les TZR sur I-Prof-Siam
Le 12 avril 2022	Date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique du recteur
Le 12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées et des pièces justificatives
Le 12 avril 2022 (TZR)	Retour des confirmations de saisie des préférences
Du 13 avril 2022 au 12 mai 2022	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 11 mai 2022	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 12 mai 2022 au 26 mai 2022	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 12 mai 2022 au 26 mai 2022	Période de contestation des barèmes
Le 26 mai 2022	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 09 juin 2022	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 09 juin au 09 août 2022	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS
Du 04 juillet au 08 juillet 2022	Phase d'ajustement : affectation des TZR + affectation en REP-REP+ des enseignants hors classe pour la classe exceptionnelle

II / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :

Du 23 mars 2022 (12h) au 06 avril 2022 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 07 avril 2022	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées et des pièces justificatives
Du 13 avril 2022 au 12 mai 2022	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 11 mai 2022	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 12 mai 2022 au 26 mai 2022	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 12 mai 2022 au 26 mai 2022	Période de contestation des barèmes
Le 26 mai 2022	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 09 juin 2022	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 09 juin au 09 août 2022	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS

III/ PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSYEN) :

Du 23 mars 2022 (12h) au 06 avril 2022 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 07 avril 2022	Téléchargement des confirmations des préférences sur I-Prof-Siam
Le 12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées et des pièces justificatives
Du 13 avril 2022 au 12 mai 2022	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 11 mai 2022	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 12 mai 2022 au 26 mai 2022	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 12 mai 2022 au 26 mai 2022	Période de contestation des barèmes
Le 26 mai 2022	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 09 juin 2022	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 04 juillet au 08 juillet 2022	Phase d'ajustement : affectation des TZR + affectation en REP-REP+ des enseignants hors classe pour la classe exceptionnelle.
Du 09 juin au 09 août 2022	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS

IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :

Du 23 mars 2022 (12h) au 06 avril 2022 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 07 avril 2022	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées et des pièces justificatives
Du 07 avril au 12 avril 2022	Notification par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures
Du 19 avril au 19 mai 2022	Notification par les IA-IPR des avis sur les candidatures
Le 09 juin 2022	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 09 juin au 09 août 2022	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS